

COMMUNIQUÉ

Paris, le 11 janvier 2023



Le pass Culture lance la 2^e édition du temps fort « métiers de la culture » et invite ses utilisateurs à découvrir les coulisses des métiers passionnants du secteur culturel dans toute la France

Fort du succès de sa première édition, le pass Culture se mobilise à nouveau pour faire découvrir à ses utilisateurs la grande richesse des professions du secteur culturel. **Du 19 au 27 janvier 2023**, de nombreuses rencontres exclusives seront proposées sur l'ensemble du territoire, mais aussi en ligne.

En mars 2022, le pass Culture organisait pour la première fois près de 250 rendez-vous privilégiés avec des acteurs culturels à travers toute la France, suscitant un très grand intérêt de la part des utilisateurs et des professionnels, particulièrement mobilisés pour transmettre leurs métiers et leur savoir-faire. Des métiers de l'édition en passant par ceux du cinéma, de la musique ou encore du spectacle vivant, cette deuxième édition offre la possibilité aux jeunes bénéficiaires de découvrir des carrières et des parcours personnels inspirants au moment où ils réfléchissent à leur orientation.

Accessibles à l'ensemble des utilisateurs du pass, ces rencontres ont l'ambition de les sensibiliser à la grande diversité des métiers de la culture, mais également de connecter toujours plus fortement les jeunes et les acteurs culturels issus de tous horizons.

Parmi les 14 rencontres en ligne prévues, les utilisateurs du pass Culture pourront notamment découvrir :

- **les métiers de la littérature et de l'édition** avec David Foenkinos, écrivain, Marie Darrieussecq, écrivaine et traductrice et Frédéric Boyer, éditeur chez P.O.L
- **les métiers du cinéma** avec Paola Locatelli, actrice, Simone Strickner, directrice du Cours Florent, Noémie Lefort, réalisatrice et Oulaya Amamra, actrice
- **les métiers de la musique** avec Fred Musa, journaliste et animateur sur Planète rap, Michèle Domi, directrice adjointe du label Hall Access chez Sony Music et Zahia Ziouani, cheffe d'orchestre
- **les métiers du patrimoine** avec Amélie Lavin, conservatrice au MUCEM, Annaïg Chatain, directrice des études à l'Ecole du Louvre et Sylvia Jouanneau-Bigot, archéologue à l'Inrap
- **les métiers des jeux vidéo** avec Ina Gelbert, directrice d'Xbox France, Robin Leproux, cofondateur d'Esport Paris et Laora Heintz, Online Programmer chez Ubisoft

Des rencontres sont également organisées sur l'ensemble du territoire avec des professionnels passionnés afin de leur faire notamment découvrir les coulisses :

- **des métiers du spectacle vivant** au Théâtre national de Nice (06) et au sein de la troupe du Théâtre du Soleil à Paris (75)
- **des métiers de la danse** au Centre chorégraphique National de Nantes (44)
- **des métiers de l'édition graphique et de la BD** à la Fanzinothèque de Poitiers (86)
- **des métiers de l'art contemporain à la FRAC** (Fonds Régional d'Art Contemporain) d'Orléans (45) et de Montpellier (34)
- **du métier d'ingénieur du son** au Track-In Studio à Sainte-Croix-en-Plaine (68)

Retrouvez l'intégralité du programme des rencontres [ici](#).

À propos du pass Culture

Le pass Culture est une application gratuite et géolocalisée, destinée à favoriser l'accès des jeunes aux arts et à la culture, d'intensifier et diversifier leurs pratiques culturelles et artistiques. Ce dispositif se décline en une part individuelle et une part collective complémentaires.

Ainsi, chaque jeune âgé de 15 à 17 ans bénéficie d'une enveloppe de 20 puis 30 euros, qu'il peut utiliser librement pour se cultiver en toute autonomie.

En parallèle, un volet collectif, inscrit dans la politique d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et fruit d'un partenariat étroit entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, est directement attribué aux établissements scolaires. Chaque classe, de la 4^{ème} à la Terminale, se voit allouer un crédit de 20, 25 ou 30 euros par élève, destiné à financer des activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupes et encadrées par les professeurs.

Et à partir de 18 ans, chaque jeune dispose de 300 euros supplémentaires valables deux ans pour approfondir ou s'initier à une pratique artistique, profiter des lieux culturels (cinéma, théâtre, salles de spectacles, musées, etc.), de biens culturels (livres, BD, vinyles, instruments de musique...), en vivant de nouvelles expériences, ou bien encore inviter des amis à partager une découverte culturelle (offres «duo»).

Service presse

Clarisse Chabernaud
07 87 96 71 36

Esther Garcia
06 08 94 42 64

Contact pass Culture

service.presse@passculture.app
pass.culture.fr

